



# EN 1 MOT !

## EDITO



Chères Capelloises, Chers Capellois,

Le calendrier du mois d'avril a été quelque peu bouleversé avec l'arrivée des vacances de printemps le 9 avril. L'Accueil de Loisirs sans Hébergement n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Les parents ont dû s'organiser.

Durant la semaine du 26 au 30 avril, le collège était fermé et la restauration scolaire n'a pu être assurée dans l'enceinte du collège. J'ai toutefois souhaité maintenir ce service indispensable à tous les enfants dont les parents travaillent. Aussi, des repas cuisinés par le traiteur Le Grand Cerf ont été servis aux enfants des écoles maternelle et primaire par nos agents municipaux, comme tous les midis. A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle : ces repas ont été offerts. Seuls les frais de surveillance seront demandés aux parents.

Comme je vous l'évoquais le mois dernier, le vote du budget communal est un point fort du mois d'avril. Réuni, le 13 avril, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget de l'année 2021. Vous trouverez en dernière page la répartition des dépenses telle qu'elle a été votée.

Cette année encore, nous avons maintenu une volonté d'économies afin de pouvoir continuer notre politique d'investissement. Ainsi, nos grands projets verront le jour ou émergeront : les travaux de vidéoprotection sont achevés, la salle des Expositions est en cours de réhabilitation, le garage solidaire, situé aux Andiers, est inauguré le 12 mai, l'ancienne emprise de la voie SNCF sera propriété communale dans les prochains jours ou encore la réhabilitation de l'ancien magasin "La Calèche Fleurie" qui accueillera "Saveurs et Terroir" dans des locaux plus spacieux et modernes.

Nous poursuivons l'équipement des bâtiments et des services communaux avec la fin de la pose de tableaux blancs interactifs dans toutes les classes de l'école, l'installation de défibrillateurs ou encore l'acquisition d'un tracteur pour les services techniques. L'ensemble de ces opérations bénéficie de subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Prenez soin de vous.

### Johann WERY

Maire de La Capelle  
Vice-président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre  
en charge de la mutualisation et de la communication



Johann Wery



### INFOS - CONTACT

**MAIRIE DE LA CAPELLE**  
34 rue du Général de Gaulle 02260 LA CAPELLE  
03 23 97 52 00 - mairie@villedelacapelle.fr - [www.lacapelle02.fr](http://www.lacapelle02.fr)

Ville de La Capelle

### RESTEZ INFORMÉS DES ACTUALITÉS

La commune vous informe des actualités, des événements, des alertes et des travaux en temps réel. Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone portable.



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

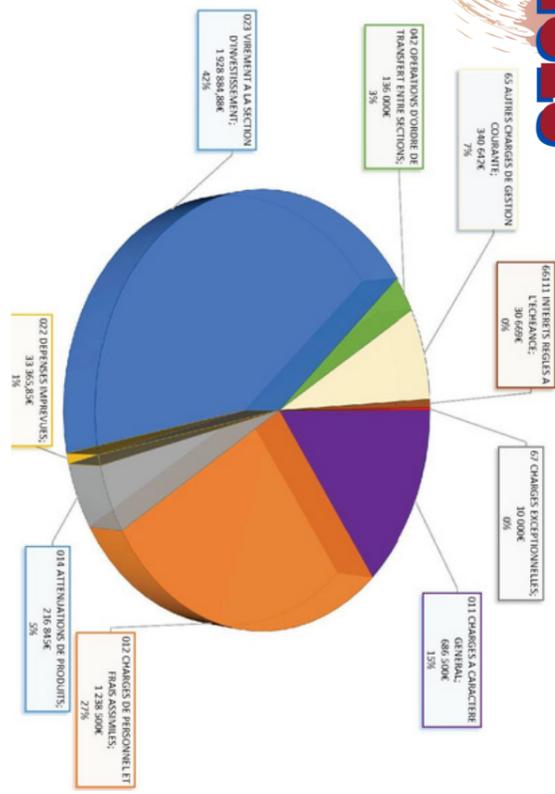


**Directeur de publication :** Johann Wery  
**Conception Réalisation :** Commission Communication  
**Images :** Freepik  
**Crédit photos :** Karen BOBRONSKI, Michel BRIDE, Marc GRANDIN, Sandrine LEPORCQ, Institution du Sacré-Cœur, Ville de Vervins  
**I.P.N.S / 900 exemplaires**  
Impression encre végétale

## FINANCES

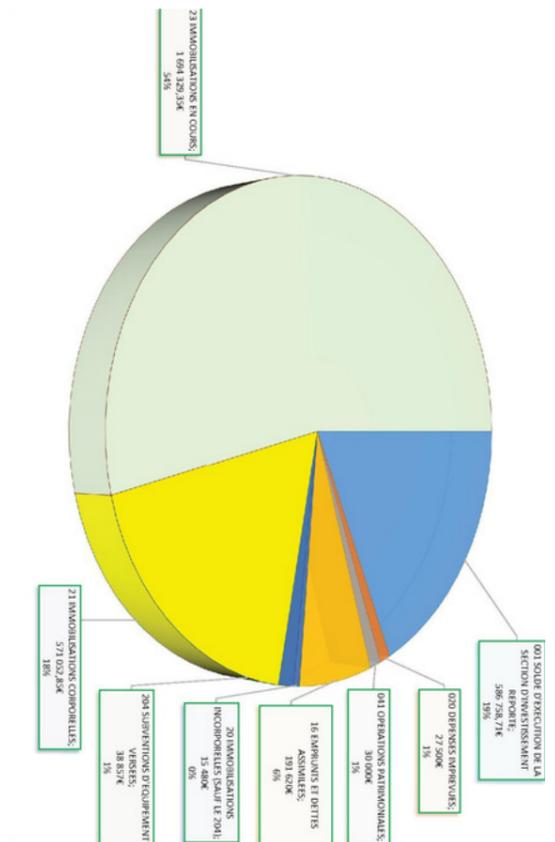
### Dépenses de fonctionnement budget 2021

TOTAL 4 621 406,73€



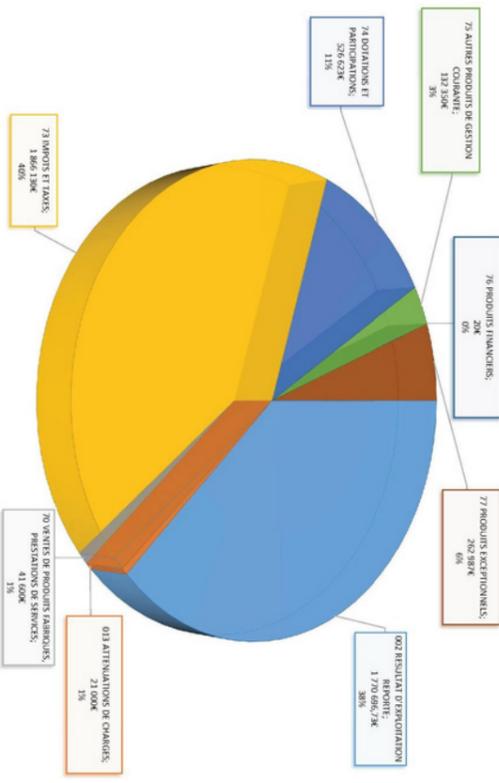
### Dépenses d'investissement budget 2021

TOTAL 3 155 597,91€



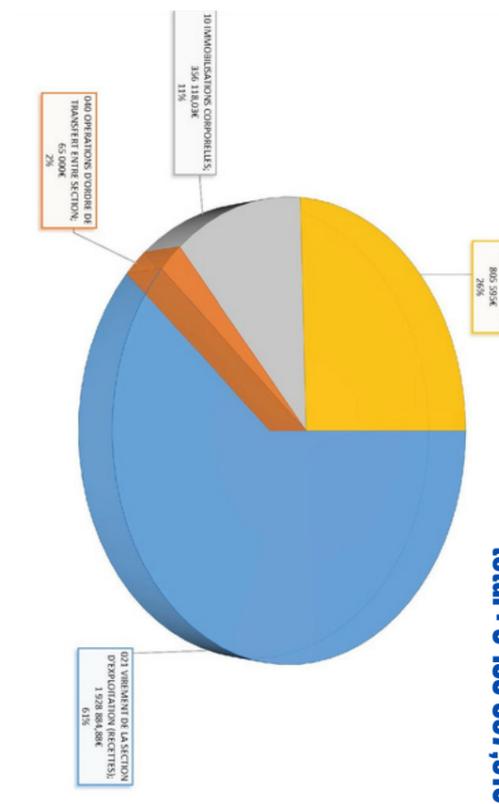
### Recettes de fonctionnement budget 2021

TOTAL 4 621 406,73€



### Recettes d'investissement budget 2021

TOTAL : 3 155 597,91€



# INFOS COMMUNE



## Fête des Mères



Le dimanche 30 mai, les mamans qui ont eu un enfant dans l'année seront récompensées par la municipalité et l'association familiale. Un bon d'achat et une rose leur seront remis à cette occasion. Bonne fête à toutes les mamans.



## ZOOM : Eco pâturage - Les Bergères de l'Aisne

Afin de préserver l'environnement, la commune souhaite développer des modes de fauchages naturels. Une bergère et son troupeau de moutons se rendra du 15 au 21 mai, sur le site de l'ancienne voie ferrée.

Les scolaires sont invités à découvrir le fonctionnement de l'éco pâturage de 10h30 à 12h et de 14h à 15h30 en semaine sur réservation. Les autres visiteurs seront les bienvenus en dehors de ces créneaux horaires en respectant les mesures sanitaires en vigueur.



photos extraites du site <http://lesbergeresdelaisne.com/>

## Concours des Maisons fleuries

Les inscriptions au concours seront ouvertes du 20 mai au 30 juin 2021. S'inscrire obligatoirement en mairie avec un RIB, 4 catégories concernées : Jardinets / Jardins / Façades / Commerçants. Pour tous renseignements : 03 23 97 52 00.

- Accueil à la **Banque Alimentaire** salle du jardin de 13h30 à 17h30 les jeudis 20/05, 3/06, 17/06, 08/07, 22/07.
- **Permanences**, salle du jardin à la maison des associations, entrée par le parc, de 15h à 17h les jeudis 27/05, 10/06, 24/06, 01/07.

## Dispositif Cap'Jeunes

En partenariat avec le Conseil Départemental

- Vous avez entre 16 et 21 ans
- Vous souhaitez :
  - effectuer une mission, des travaux d'été auprès de la commune
  - contrat de 35h ou de 70h

- Vous pouvez :

- percevoir un financement axé sur un achat utile pour soutenir 1 projet personnel (permis de conduire, ordinateur, accès à la culture ou au sport.

-> Venez retirer un dossier en mairie, ou à la permanence CCAS, dossier qui doit parvenir au Conseil

# TRAVAUX



Préparation des jardinières.



Réalisation d'une douche pour le club de tennis de table.



Pose de drains rue du 8 mai 1945.



Support cuve à eau pour le cimetière.

## Signature de la convention "Petites Villes de demain"

30 avril 2021 : signature de la convention d'adhésion au programme Petite villes de demain pour les villes de La Capelle, Le Nouvion en Thiérache et Vervins. Un outil stratégique partagé, d'une durée de six ans pour redynamiser les communes ayant un rôle de centralité en milieu rural.



Départemental 1 mois avant le démarrage de votre mission.



# SECURITE



Les problèmes liés à la circulation dans la commune font l'objet de remontées multiples par la population et renforcent d'une manière générale le sentiment d'insécurité.

La municipalité a pu réagir rapidement face à des situations urgentes lorsqu'elle en avait la possibilité. Mais dans d'autres situations plus complexes, il semble nécessaire pour bien cerner les problèmes, d'expérimenter avant de prendre des décisions trop hâtives.

Pour prendre en compte toutes les problématiques et y répondre efficacement, une vision d'ensemble est nécessaire afin de ne pas déplacer les problèmes voire en créer d'autres en voulant y remédier.

C'est pourquoi, un diagnostic général de circulation sera prochainement réalisé par un bureau d'étude spécialisé, grâce au dispositif «Petites villes de demain».

Ce document permettra de travailler avec plus de visibilité et de prioriser la réalisation d'aménagements éventuels au cours des années à venir.

La municipalité a bien conscience que beaucoup de travail reste à faire en matière de circulation mais aussi en ce qui concerne la sécurité des piétons et la protection des utilisateurs de nouveaux moyens de déplacement dit de «liaisons douces» tels que les vélos ou les trottinettes électriques.

## SECURITE

L'installation au sein de la commune des caméras de vidéoprotection est maintenant achevée.

Reste à finaliser, l'équipement du local de supervision, les différents paramétrages techniques, la formation des utilisateurs habilités par la Préfecture ainsi que les autorisations administratives obligatoires avant de pouvoir utiliser légalement le système.

# AFFAIRES SCOLAIRES

## Cantine



Du 26 au 30 avril, la restauration scolaire n'a pu avoir lieu au Collège. Les employées de la cantine ont accueilli les enfants de maternelle et primaire à la salle Hennebelle avec des repas préparés par le Restaurant Le Grand Cerf, tout en maintenant les gestes barrières.

## Séances de Poneys pour les écoles



Séances d'initiation pour l'école privée



Séances d'initiation pour l'école publique

Durant les mois de janvier et février, toutes les classes de maternelle au CM2 (école publique) ont participé à une séance découverte d'équitation au centre équestre de La Capelle. Les enfants ont été conquis par cette discipline, inconnue pour certains, et ont souhaité prolonger l'expérience. Ainsi à partir du mois de mai, toutes les classes du CP au CM2 (Institution du Sacré-Cœur) bénéficieront de séances d'équitation au centre équestre de La Capelle. Les élèves ont hâte de commencer ...



## Elections départementales et régionales



Le scrutin se tiendra les dimanches 20 et 27 juin 2021. Les élections se dérouleront dans la halle Michel Flandre dans le respect des règles sanitaires. Se munir de la carte d'identité et de la carte électorale.